

**Service du greffe**

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

## Commission permanente sur l'examen des contrats

Présidence

**Dominic Perri**

Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

**Valérie Patreau**

Arrondissement d'Outremont

Membres

**Céline-Audrey Beauregard**

Arrondissement de Verdun

**Caroline Braun**

Arrondissement d'Outremont

**Nathalie Goulet**

Arrondissement d'Ahuntsic-  
Cartierville

**Enrique Machado**

Arrondissement de Verdun

**Peter McQueen**

Arrondissement de Côte-des-  
Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

**Sylvain Ouellet**

Arrondissement de Villeray– Saint-  
Michel–Parc-Extension

**Stéphanie Valenzuela**

Arrondissement de Côte-des-  
Neiges– Notre-Dame-de-Grâce

Le 16 juin 2025

### Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

#### Mandat SMCE259447001

Accorder un contrat à Veille sur toi inc. pour l'acquisition de 12 objets pour le projet Bienvenue bébé, pour une période de 3 ans, incluant 2 options de prolongation de 12 mois chacune - Dépense totale maximale de 7 476 249,38 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-20874 (4 soumissionnaires)

*ORIGINAL SIGNÉ*

Dominic Perri  
Président

*ORIGINAL SIGNÉ*

Katherine Fortier  
Coordonnatrice,  
Soutien aux commissions  
permanentes

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats (11-007)* et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008)*.

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM23 0447) et du conseil d'agglomération (CG23 0205).

## Mandat SMCE259447001

Accorder un contrat à Veille sur toi inc. pour l'acquisition de 12 objets pour le projet Bienvenue bébé, pour une période de 3 ans, incluant 2 options de prolongation de 12 mois chacune - Dépense totale maximale de 7 476 249,38 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 25-20874 (4 soumissionnaires)

À sa séance du 28 mai 2025, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 4 M\$ répondant à la condition suivante :
  - Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.

Le 4 juin 2025, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service des ressources humaines et des communications, Direction des communications corporatives ont expliqué vouloir s'adjoindre des services d'un firme externe pour faire la sélection, l'acquisition et la livraison des articles destinés à la boîte Bienvenue bébé.

Un appel d'offres a été publié du 5 février au 17 mars 2025. Il y a eu 16 preneurs du cahier des charges et quatre ont déposé une soumission. Celles-ci ont d'abord fait l'objet d'une évaluation par un comité technique et une soumission a été rejetée pour non-conformité. Un comité de sélection s'est également réuni pour évaluer les soumissions, selon une grille de pondération. La firme ayant obtenu la meilleure note finale est Veille sur toi inc. Le prix déposé présente cependant un écart de 34 % avec

l'estimation et de 3 % avec celle ayant reçu la deuxième meilleure note. L'estimation a été réalisée d'après les prix actuellement payés par la Ville. Elle ne tient pas compte des hausses possibles sur trois ans. C'est ce qui expliquerait la différence entre l'estimation et le prix de l'adjudicataire.

Pour terminer, les responsables ont précisé les conséquences de reporter le contrat. Il y aurait un risque de bris de services, dès septembre 2025, pour les nouveaux parents, il faudrait alors procéder à un rattrapage de remise des boîtes. Ils ont aussi souligné un impact possible sur l'attrait de la métropole auprès des jeunes familles. Pour ce faire, le Service recommande de procéder à l'octroi du contrat.

Durant la période de questions, la Commission a voulu savoir si des sondages de satisfactions ont eu lieu auprès des familles. Chaque parent qui va récupérer sa boîte peut accepter de participer à un sondage. On compte aujourd'hui plus de 1 000 répondants et le taux de satisfaction est très élevé.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des ressources humaines et des communications, Direction des communications corporatives pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :*

- Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 4 M\$ répondant à la condition suivante :
  - Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :*

**À l'égard du mandat SMCE259447001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**